

Note aux rédactions

Travaux de renforcement de chaussée, création de fossés et réalisation d'un aménagement de mobilités douces sur la RD45 Communes de Saint-Aubert et de Saint-Vaast-en-Cambrésis

Depuis le lundi 5 juillet 2021 et pour une durée de 2 mois (sous réserve des conditions climatiques), le Département du Nord effectuera des travaux de renforcement de chaussée, création de fossés et réalisation d'un aménagement de mobilités douces (piétons, cyclistes), sur la RD45, sur les communes de Saint-Aubert et de Saint-Vaast-en-Cambrésis.

Les travaux comprendront :

- L'amélioration du contexte hydraulique via la création d'un fossé à redent (avec des pierres permettant le recueil des eaux pluviales et de ruissellement) et d'un ouvrage hydraulique en traversée de chaussée,
- Le renforcement de la chaussée,
- L'aménagement d'un mode doux entre les communes de Saint-Aubert et de Saint-Vaast-en-Cambrésis.

Ces travaux ont pour objectifs de préserver le patrimoine routier en améliorant l'écoulement des eaux pluviales et d'améliorer la sécurité de tous les types d'usagers de la RD45.

Organisation des travaux :

La RD45 sera fermée à la circulation entre la sortie de Saint-Aubert et l'entrée de Saint-Vaast-en-Cambrésis. Une déviation sera mise en place :

Du lundi 5 au vendredi 23 juillet dans le sens Saint-Aubert vers Saint-Vaast par la RD97 (rue Camille Desmoulins et route de Saint-Aubert) jusqu'à Avesnes-les-Aubert, puis la RD74 (rue Sadi Carnot) en traversée d'Avesnes-les-Aubert et enfin la RD942 (route de Solesmes) jusqu'à Saint-Vaast-en-Cambrésis et inversement,

Du samedi 24 au vendredi 30 juillet à Saint-Aubert, par la RD97 (rue Camille Desmoulins) puis la RD297 en direction de Saint-Hilaire et enfin la RD942 (route de Solesmes) jusqu'à Saint-Saint-Vaast en Cambrésis.

La RD45 sera ré-ouverte à la circulation pendant la période du samedi 31 juillet au dimanche 29 août.

Les travaux reprendront le lundi 30 août 2021 avec la mise en place d'une déviation à Saint-Aubert, par la RD97 (rue Camille Desmoulins) puis la RD297 en direction de Saint-Hilaire et enfin la RD942 (route de Solesmes) jusqu'à Saint-Saint-Vaast en Cambrésis.

Montant des travaux : 428 500 euros TTC répartis ainsi :

- Commune de Saint-Aubert : 17 000 euros
- Commune de Saint-Vaast-en-Cambrésis : 15 200 euros
- Département du Nord : 396 300 euros

Mise en place des clauses d'insertion :

Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 92 heures prévues.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.